

LIVRET D'ACCUEIL TEAMS

Les 23H60 (C.I.K.)

13 au 16 juillet 2023

12^{ème} édition

Organisation A.S.C.O.P MOTO LE MANS / MOB'CLUB MONTGESNOIS



En raison des mesures imposées de sécurité, des «ouvertures» de véhicule pourront être demandées pour accéder sur le site ...

Merci de votre compréhension !

Accueil : ouverture de l'enceinte du circuit

Jeudi 13 juillet à 11h00 pour les Teams.



L'entrée pour les véhicules des Teams (participants et accompagnants) s'effectuera uniquement par la voie d'accès depuis le rond-point du Technoparc.

Pour des raisons de disponibilité, l'accès de l'enceinte est limité à 3 véhicules par Team.

Ceux-ci devront obligatoirement stationner sur l'emplacement Paddock de leur Team !

Les véhicules supplémentaires devront obligatoirement stationner sur le parking accompagnants et public P8 A et B ; l'accès depuis le paddock se fait par une passerelle (voir photo).

Parking annexe P8 A et B



Paddock 1 et 2: Un emplacement de 7m x 11m sera attribué à chaque Team (Nord de la piste, voir le plan).



Possibilité de raccordement électrique (prises Européennes).

Ancrages au sol (piquets enfoncés) pour les structures (barnums, stands parapluies, etc.) sont formellement interdits sur tout le circuit : paddocks, supports paddock, terrasses, stands.

Toutes ces structures légères doivent être lestées au moyen de charges « lourdes » et haubanées lorsque cela est possible : ex de lests, jerricans, bidons de 10 ou 20 L (remplis d'eau).

STAND:

Les dimensions d'un stand : Profondeur 5m20, largeur 3m90, hauteur 2m.

Les ouvertures :

Côté piste (sans porte) largeur 1m93, hauteur 2m.

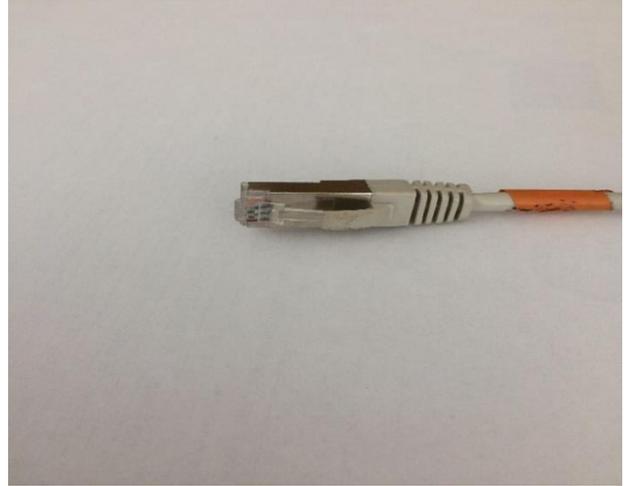
Côté I -paddock (partie arrière) (double porte) largeur 1m70, hauteur 2m05.



Les stands sont équipés de deux prises de courant (16 Amp, 10 Amp, voir photo), d'un interrupteur (lumière). Attention, chaque box dispose d'une puissance électrique à « maîtriser ».

Et d'une prise (téléphone) internet permettant de recevoir les classements en temps réels sur ordinateur, tablette, téléviseur, etc.. La structure métallique des box nuit à la bonne réception

du Wi-fi . dans les stands. Sur tout le circuit réception des classements (Live Apex direct) en Wi-Fi.



UN EXTINCTEUR par stand sous la responsabilité du Team (toute détérioration sera facturée au Team).

Cet extincteur ne peut pas être utilisé lors des ravitaillements

Rappel : pour les ravitaillements d'essence, un extincteur doit être fourni par chaque Team.

I-PADDOCK : (arrière des stands) Une surface de 7m50 par 4m sera réservée à chaque stand : Toute installation légère devra être assurée en termes de fixation (au moyen de lests suffisamment lourds).

AUCUN DEPASSEMENT D'INSTALLATION NE SERA TOLERE POUR LES I-PADDOCK ligne en pointillé. (voie de sécurité, arrêté préfectoral).



Rappel : les piquets enfoncés sont interdits.

Pour des raisons de sécurité, un passage d'1m50 devra être préservé entre chaque emplacement.

Des borniers électriques (prises type européennes) sont accessibles à TOUS.

Interdiction de faire traverser des « rallonges » électriques, sur la voie de sécurité derrière les stands.



BORNIER ELECTRIQUE



INTERDICTION FORMELLE : Par arrêté préfectoral, les réchauds, les plaques chauffantes, les cafetières, ainsi que les radiateurs (gaz, électrique) sont strictement interdits dans les stands (box) en dur et les I-Paddocks (espace juste derrière les box en dur).

Ces appareils sont uniquement autorisés sur les paddocks

Barbecues charbons de bois interdits sur tout le circuit.

Ainsi que toute installation (et remplissage) de piscine ou « spas » faisant office de baignade ...

Les Teams contrevenants à ces interdictions se verront exclus immédiatement de la manifestation.

CIRCULATION

Allée des stands (derrière les Box en dur) : l'expérience des années passées nous a malheureusement amené à interdire toute utilisation d'engins de déplacement >>> vélo, trottinette, skate, pour des raisons de sécurité.

Les petits « chariots » de transport de récipients de carburant sont autorisés mais uniquement tractés à la main.

Seuls les véhicules de service ou de sécurité sont autorisés.

ZONE D'INTERVENTION et DE RAVITAILLEMENT : Celle-ci est située entre la voie des stands et les stands d'une dimension de 2m de large sur 4m de longueur (obligation de la recouvrir d'un tapis environnemental).



Les stands accueillant 2 machines bénéficient d'une double zone d'intervention et de ravitaillement.

VOIE DES STANDS : Elle doit rester libre à tous moments sous peine de sanction immédiate.

ZONE DE PANNEAUTAGE : située juste devant les stands, entre la voie des stands et la piste (protégée par un mur béton). **Seulement 2 panneauteurs à la fois (par team) sont autorisés ...**

Chaque stand dispose de 1m (prof.) sur 2m (larg.) Hauteur maximum 2 m.



Les structures « d’abris » (cabines de panneautage) qui seraient installées devront être suffisamment « lestées »

L’installation électrique des cabines est limitée à 12 volts (uniquement batterie, piles, etc...)

Interdiction d’alimentation électrique traversant la voie des stands (sol ou aérienne).

Les cabines de panneautage ne doivent pas dépasser 2 m de hauteur totale.

DEUX PERSONNES SEULEMENT SERONT AUTORISEES SUR LA ZONE DE PANNEAUTAGE.

En raison des 44 machines et de l’emplacement de la direction de course (sous la passerelle) les zones de panneautage pourront être légèrement décalées par rapport aux stands.

CONSIGNES :

- ✓ Pas de stockage de carburant supérieur à 40 litres dans les stands.
- ✓ Pas d’enfant de moins de 12 ans dans les stands (dans les zones de ravitaillement, dans les zones de panneautage). Dans les zones de panneautage 16 ans minimum.
- ✓ Pas d’animaux en liberté dans l’enceinte du circuit.

La réception des classements en temps réels (APEX Live) est possible par wi-fi :

Les machines devront obligatoirement être équipées d’un coupe-circuit, actionné au moyen d’un câble en spirale (type fil téléphone) de couleur rouge de préférence au poignet droit.

TERRASSES SUPERIEURES (au-dessus des stands)

Ces terrasses sont tout public, aucun Team ne pourra se réserver cet espace d'une manière privative.

Toutefois il sera toléré d'installer un stand pliant haubané par des lests mais ces espaces demeureront tout public.

Celle-ci pourra être abritée sous réserve que le stand ou autre barnum soit correctement lesté, haubané comme toutes les installations sur le circuit (sans piquets enfoncés au sol) mais pas d'accroche sur la rambarde et qu'il ne soit pas un espace privé interdit au public !

Interdiction d'apposer des banderoles publicitaires n'ayant pas eu l'approbation de l'organisation.

Des éclairages extérieurs (éclairant la zone de ravitaillement) pourront être installés sur la rambarde (garde-fou) au-dessus des stands.



Au-dessus de l'entrée de votre stand (côté piste) possibilité d'apposer un panneau dans les glissières aluminium prévues à cet effet (photos) dimension 1m70 X 0,40, épaisseur 10 mm.



CONTROLES ADMINISTRATIFS AU SECRETARIAT:

Ils débuteront :

Le jeudi 13 juillet de 11h00 à 12h15 et de 14h00 à 19h00

Le vendredi 14 juillet de 8h30 à 12h30, et de 14h00 à 17h00

IL EST FORTEMENT CONSEILLE AUX TEAMS DE PRENDRE RENDEZ-VOUS.

Dans le cas où les teams ne respecteraient pas leur rendez-vous leur passage sera différé dans la limite des créneaux horaires disponibles.

Prise de rendez-vous à l'adresse mail ci-dessous

jean-michel.blin4@wanadoo.fr

CONTROLES TECHNIQUES : ils se dérouleront en haut du paddock, à l'issue du contrôle administratif

Ils débuteront :

Le jeudi 13 juillet à partir de 15h00 et jusqu'à 19h00

Le vendredi 14 juillet de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00

Le Team devra présenter la machine et tous les pilotes avec leur équipement (casque, combinaison, les jerricans ou fûts métalliques de 40 litres maximum destinés à recevoir le carburant) afin qu'ils soient validés.

Un banc de puissance sera présent sur le CIK, les teams désireux de s'assurer du respect de puissance maximale de leur machine dans leur catégorie pourront la tester dès le vendredi matin. **Les bons pour le passage au banc seront en vente au secrétariat dès le jeudi : 10 €.**

Essais libres VENDREDI 14 JUILLET de 14h00 à 17h15

Les pilotes participant à ces essais libres **devront obligatoirement être licenciés et être passés au contrôle administratif et technique. 2 possibilités :**

- ✓ Détenteurs d'une licence annuelle compétition (NCO, NJ3, NPH, etc...)

Ou

- ✓ **Détenteurs d'une licence LJA (prise et payée en ligne sur le site de la FFM, avant le 5 juillet.**

**** ATTENTION : aucune licence pilote (LJA) ne pourra être délivrée sur place.**

RAPPEL, LICENCE LJA : prise de licence en ligne, téléchargement et paiement sur le site FFM.

Vous munir d'un certificat médical (à imprimer sur le site FFM) de non contre-indication aux sports motocyclistes de moins d'un an. Celui-ci doit obligatoirement être très lisible (cachet et signature du Médecin).

Vous devez prendre votre licence en ligne au plus tard une semaine avant l'épreuve.

Aller dans l'espace licence une manifestation, et suivre les instructions pour effectuer votre prise de licence en ligne.

N'oubliez pas d'imprimer votre licence, que vous devrez présenter au contrôle administratif.

Information : La licence une manifestation (LJA) des 23h60 couvre les essais libres du vendredi.

Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs.

Tous les participants (licenciés) aux essais libres du vendredi après-midi, devront avoir **retiré un bracelet d'identification spécifique et le brassard auprès du secrétariat** lors du contrôle administratif.

Le bracelet (au poignet droit) et le brassard (côté droit) de même couleur seront remis à chaque pilote lors de son passage au contrôle administratif.

L'organisation fournira un brassard (couleur différente à chaque pilote), ce brassard devra être restitué à la fin de la course aux personnes chargées du contrôle des stands. Il sera identique à la couleur du bracelet apposé lors du contrôle administratif.

En cas de non restitution, l'organisation se verra contrainte de garder le chèque caution.

ATTENTION: seules les machines et les pilotes ayant été contrôlés et vérifiés (bracelets) pourront participer à cette séance d'essais du vendredi après-midi (14h00 // 17h15)

Les pilotes dépourvus du bracelet spécifique et du brassard ne pourront pas accéder à la piste

BRIEFING : OBLIGATOIRE pour tous les responsables de Team et de stand. (émargement obligatoire), il se tiendra le **vendredi 14 juillet de 17h15 à 18h30** (En bas du paddock 1).

Les Teams n'étant pas présents au début du Briefing se verront infliger une amende de 50 €.

L'absence totale au briefing sera en plus du stop and go de 30 secondes sanctionnée d'une amende de 100 €.

Ces amendes seront payables avant le début des essais chronométrés.

CARBURANT VENDU PAR LA SSP.ACO PAR UNIQUEMENT EN CARTE BANCAIRE

Carburant SP98 prix du litre : non communiqué à ce jour.

Les Teams lors du passage au contrôle technique devront présenter le(s) jerricans ou les fûts du carburant. Ceux-ci seront uniquement en matière homologuée FFM ou métalliques.

Ceux-ci seront identifiés et admis lors de la distribution à la pompe du CIK.

Le carburant délivré excédentaire ne sera pas repris.

La vente du carburant se fera à la station aux heures d'ouverture, **SOYEZ PREVOYANT.**

Achats du carburant uniquement par CB.

AVERTISSEMENT : des contrôles de carburant pourront être effectués tout au long du week-end, les contrevenants seront sanctionnés par une exclusion immédiate et sans possibilité de recours.

Le stockage des jerricans se fera uniquement dans les stands, interdiction formelle de déposer ceux-ci dans un autre endroit SOUS PEINE DE SANCTIONS.

Nous attirons votre attention sur le fait de prévoir un moyen de transport pour vos jerricans (petit chariot, petite remorque de jardin, etc...)

RAPPEL : la voie de circulation derrière les stands est exclusivement piétonnière sauf pour les véhicules de sécurité et d'intervention.

La pompe de carburant se situe au milieu du paddock à proximité du secrétariat.

Le Team devra présenter un badge remis lors du contrôle administratif pour chaque passage à la station.

Les horaires d'ouverture de la station vous seront communiqués sur le site.

Il est bien sûr accepté que les machines arrivent avec leur plein du réservoir.

RAPPELS : * le chèque caution de 500€ par Team, pour la mise à disposition des emplacements stand/paddock servira également de caution pour le prêt du transpondeur ! et son support, ainsi que pour les brassards des pilotes.

***Aucun Team ne peut prendre possession de son stand sans autorisation.**

(installation dans les stands à partir du jeudi 14h30).

Les stands peuvent se fermer côté I-Paddock, mais côté piste les Teams kart utilisent à titre d'exemple soit des panneaux semi-rigides avec des serre-joints à vis soit des bâches.....



Rappel des dimensions de cette ouverture : L 1m93 par H 2m.

LA RESPONSABILITE DES TEAMS EST ENGAGEE dès l'attribution de leur stand, jusqu'à leur restitution.

CONSIGNES PARTICULIERES

Les Teams faisant appel à un prestataire de restauration devront obligatoirement demander à cette société de prendre contact avec les organisateurs avant le 1^{er} juillet.

Une convention sera établie, précisant l'emplacement qui lui sera attribué, les modalités et le droit de place. (règlement intérieur du circuit).

POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE

A.S.C.O.P. MOTO LE MANS : Tél : 02 43 27 93 32 Port : 06 47 735 734

Mail : jean-michel.blin4@wanadoo.fr

MOB CLUB MONTGESNOIS : Tél : 02 43 76 60 39 Port : 06 88 85 52 46

Mail : mob-club-montgesnois@wanadoo.fr

Merci de respecter ces consignes dans l'intérêt général